



BU 2024 / PIMF 2025-2027 – Propositions et déclarations de planification

Version 5

brm / 30.11.2023

FIN Points de l'ordre du jour 81/82

2022.FINGS.313

Remarques :

- Les propositions et déclarations de planification sont réparties dans les chapitres 1 à 18.
- Une délibération groupée des propositions et déclarations de planification a lieu par chapitre.
- Chaque proposition et déclaration de planification est en principe soumise individuellement au vote. Les propositions ayant une déclaration de planification de même teneur font l'objet d'un seul vote.

Auteur ou autrice	Nr.	Proposition / déclaration de planification	+	-	Porte-parole
			++	--	
0. Débat de fond					Député Bichsel
1. Mesures salariales					
Minorité CFin	1.1	Groupes de produits (GP) 5.7.2 « Santé publique » et 5.7.3 « Intégration sociale et action sociale » <u>Proposition budget 2024</u> Les soldes du budget 2024 doivent être augmentés de 12,3 millions de francs afin que les entreprises subventionnées de la DSSI qui n'ont pas de gains de rotation à utiliser puissent disposer de 1,5 % de la masse salariale pour la progression individuelle des salaires.		-	Députée Stotzer (minorité) Député Bichsel (majorité)

Minorité CFin	1.2	Groupes de produits (GP) 5.7.2 « Santé publique » et 5.7.3 « Intégration sociale et action sociale » <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Le montant de 12,3 millions de francs non pris en compte dans les mesures salariales individuelles des entreprises subventionnées de la DSSI doit être intégré dans les chiffres 2025 à 2027.		-	Députée Stotzer (minorité) Député Bichsel (majorité)
Minorité CFin	1.3	Groupes de produits (GP) 5.7.2 « Santé publique » et 5.7.3 « Intégration sociale et action sociale » <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Le Conseil-exécutif s'assure que les entreprises subventionnées soient tenues d'utiliser la croissance de la masse salariale qui leur est octroyée pour des mesures bénéficiant à l'ensemble du personnel.		-	Députée Ruch (minorité) Député Bichsel (majorité)
Minorité CFin	1.4	Groupes de produits (GP) 5.7.2 « Santé publique » et 5.7.3 « Intégration sociale et action sociale » <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Les entreprises subventionnées doivent être dotées de moyens supplémentaires afin de garantir que leur personnel bénéficie de la même amélioration du nombre de jours de vacances que le personnel cantonal. Cela s'applique en particulier aux entreprises fonctionnant 24 heures sur 24, comme les services d'aide et de soins à domicile et les EMS, qui, à l'instar de la Police cantonale, ont besoin de ressources supplémentaires à cet effet.		-	Députée Ruch (minorité) Député Bichsel (majorité)
CFin	1.5	Personnel <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Le Conseil-exécutif définit avec précision la future méthode pour mesurer le renchérissement déterminant (référence, période et indices considérés) en vue d'une éventuelle progression générale des traitements et il la soumet du Grand Conseil.	+		Député Bichsel

2. Investissements - Nouveau système de gestion des cas pour les APEA					
CFin (déposée par la CSoc)	2.1	Nouveau système de gestion des cas pour les APEA, les services sociaux et l'insertion professionnelle (NFFS) dans le PII 2024-2033 <u>Proposition budget 2024 (compte des investissements et de résultats)</u> Au vu du besoin d'investissement concret pour le NFFS présenté dans le rapport relatif au crédit d'objet (point 2.7.2, p. 36), le montant estimé de l'investissement doit être réduit de 2 millions de francs et passer de 15 à 13 millions de francs. <i>En cas d'adoption de la proposition, les amortissements et les dissolutions de fonds pour financer les besoins d'investissement supplémentaires seront réduits de respectivement CHF 0,4 million et CHF 2,0 millions, ce qui permettra de réduire le solde du compte de résultats de CHF 1,6 millions.</i>	+		Député Bichsel
CFin (déposée par la CSoc)	2.2	Nouveau système de gestion des cas pour les APEA, les services sociaux et l'insertion professionnelle (NFFS) dans le PII 2024-2033 <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Au vu du besoin d'investissement concret pour le NFFS présenté dans le rapport relatif au crédit d'objet, le montant estimé de l'investissement doit être réduit de 2 millions de francs par an.	+		Député Bichsel
3. Investissements – Plan d'investissement intégré					
CFin (déposée par la CIAT)	3.1	Prise en compte dans le PII des investissements dont le chiffrage est incertain <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Le Conseil-exécutif étudie les possibilités qui s'offrent pour établir un PII qui soit plus précis, plus prudent et plus complet et il fait rapport au Grand Conseil. Lorsque des investissements ont un chiffrage qui n'est pas fiable du point de vue du Conseil-exécutif, cela doit être indiqué, mais ces investissements et leur chiffrage doivent néanmoins figurer dans le PII.	+		Député Bichsel
4. Nouvel endettement pour financer le besoin d'investissement supplémentaire					

Majorité CFin	4.1	Nouvel endettement pour financer le besoin d'investissement supplémentaire <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Lors de la priorisation des projets d'investissement à laquelle il procédera l'an prochain, le Conseil-exécutif élabore plusieurs variantes (en plus de ses propres propositions) montrant : a) comment il entend se conformer à la décision du Grand Conseil relative au plafonnement du nouvel endettement à 500 millions de francs jusqu'en 2031 (en précisant quels sont les projets à reporter et les projets à abandonner) ; b) quelle appréciation il porte sur le financement des investissements supplémentaires à venir, qui pourrait comporter la cession de toutes les participations ou d'une partie d'entre elles, afin d'éviter que le nouvel endettement dépasse le plafond des 500 millions de francs ; c) par quelles autres mesures de financement (p. ex. mesures d'économie pour augmenter le degré d'autofinancement) il compte faire face au dépassement du plafond du nouvel endettement qui se dessine.	+		Député Bichsel (majorité) Députée Rüfenacht (minorité)
5. DEEE – Mise en œuvre de la Stratégie de biodiversité					
Minorité CFin (déposée par la CIAT)	5.1	GP 4.7.6 Nature – Mise en œuvre de la Stratégie de biodiversité <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Les moyens nécessaires pour la planification communale et régionale dans le domaine de la biodiversité ainsi que pour les mesures volontaires doivent être inscrits dans le PIMF 2025-2027.		-	Députée Rüfenacht (minorité) Député Bichsel (majorité)
6. DEEE – Énergie et environnement, programme d'encouragement pour le recours aux énergies renouvelables					
Minorité CFin (déposée par la CIAT)	6.1	GP 4.7.7 Environnement et énergie - Programme d'encouragement pour le recours aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique <u>Proposition budget 2024</u> Afin que le programme d'encouragement pour l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables puisse être poursuivi sans changements, il faut le doter de 10 millions de francs supplémentaires dans le budget 2024.		-	Députée Rüfenacht (minorité) Député Bichsel (majorité)

Député Remund (VERT-E-S)	6.2	GP 4.7.7 Environnement et énergie - Programme d'encouragement pour le recours aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique Proposition budget 2024 Afin que le programme d'encouragement pour l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables puisse être poursuivi sans changements, il faut le doter de 5 millions de francs supplémentaires dans le budget 2024.	+		
7. DEEE – Énergie et environnement, nouveaux postes					
Majorité CFin	7.1	GP 4.7.7. Environnement et énergie Proposition budget 2024 Le solde est réduit de 375 000 francs en renonçant à la création de trois postes (3 EPT).		-	Député Bichsel (majorité) Députée Ruch (minorité)
PVL (Député von Arx)	7.1.a	GP 4.7.7 Environnement et énergie Proposition budget 2024 Le solde est réduit de 187 500 francs en renonçant à la création d'un poste et demi (1,5 EPT).	+		
Majorité CFin	7.2	GP 4.7.7. Environnement et énergie Déclaration de planification PIMF 2025-2027 Le solde est réduit de 375 000 francs en renonçant à la création de trois postes (3 EPT).		-	Député Bichsel (majorité) Députée Ruch (minorité)
PVL (Député von Arx)	7.2.a	GP 4.7.7. Environnement et énergie Déclaration de planification PIMF 2025-2027 Le solde est réduit de 187 500 francs en renonçant à la création d'un poste et demi (1,5 EPT).	+		

CFin	7.3	GP 4.7.7 Environnement et énergie <u>Déclaration de planification budget 2024+PIMF 2025-2027</u> Les synergies avec d'autres offices et entités externes proches doivent être mieux exploitées, notamment en cherchant à diminuer le nombre de postes dans les structures ayant cédé des tâches à l'Office de l'environnement et de l'énergie (OEE). Il faut montrer au Grand Conseil où les Directions peuvent économiser des pourcentages de poste suite au transfert de tâches à l'OEE.	+		Député Bichsel
8. DSSI – Santé publique					
Minorité CFin	8.1	GP 5.7.2. Santé publique <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Les prestations d'intérêt général en faveur des hôpitaux (art. 49 LAMal) doivent être augmentées de 20 % (+ 18,5 à 19 millions de francs par an de 2025 à 2027) afin de maintenir les capacités hospitalières dans les régions, et plus spécialement les services d'urgence.		-	Députée Riesen (minorité) Député Bichsel (majorité)
9. DSSI – Accueil extrafamilial					
Minorité CFin	9.1	GP 5.7.3 Intégration et action sociale <u>Proposition budget 2024</u> Les moyens alloués à l'accueil extrafamilial des enfants (avant compensation des charges) doivent être augmentés de 2 544 886,40 francs (+ 3,5 %) afin de donner aux structures d'accueil les moyens d'adapter les salaires au renchérissement, à l'instar de l'administration cantonale.		-	Députée Ruch (minorité) Député Bichsel (majorité)
Minorité CFin	9.2	GP 5.7.3 Intégration et action sociale <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Les moyens alloués à l'accueil extrafamilial des enfants doivent être augmentés de 3,5 % à chaque exercice couvert par le PIMF afin de donner aux structures d'accueil les moyens d'adapter les salaires au renchérissement, à l'instar de l'administration cantonale.		-	Députée Ruch (minorité) Député Bichsel (majorité)
9a. DIJ – Organisation du territoire et affaires communales					
UDC (Lanz)	9a.1	GP 6.7.4 Organisation du territoire et affaires communales <u>Déclaration de planification budget 2024</u> Les cinq postes supplémentaires à l' Office des affaires communales et de l'organisation du territoire doivent servir à réduire le nombre de dossiers en suspens et à raccourcir la durée des procédures plutôt qu'assumer de nouvelles tâches ou à augmenter la densité des contrôles.	+		Député Bichsel

UDC (Lanz)	9a.2	GP 6.7.4 Organisation du territoire et affaires communales <u>Déclaration de planification budget 2024</u> Il sera fait rapport au Grand Conseil sous forme appropriée sur les progrès concernant la réduction du nombre de dossiers en suspens et l'accélération des procédures.	+		Député Bichsel
10. DIJ – Réduction des primes d'assurance-maladie					
Minorité CFin	10.1	GP 6.7.7 Mise en œuvre des prescriptions sur les assurances sociales – Produit « Réduction des primes d'assurance-maladie » <u>Proposition budget 2024</u> Le solde du produit « Réduction des primes d'assurance-maladie » doit être augmenté de 6 494 994,19 francs, pour passer de -78 252 942,00 francs à -84 747 936,19 francs. Cela correspond à la hausse moyenne des primes d'assurance-maladie annoncée pour 2024 dans le canton de Berne (+ 8,3 %). Le Conseil-exécutif modifie l'ordonnance pour faire en sorte que ces fonds supplémentaires bénéficient à celles et ceux qui en ont le plus besoin.		-	Députée Ruch (minorité) Député Bichsel (majorité)
Minorité CFin	10.2	GP 6.7.7 Mise en œuvre des prescriptions sur les assurances sociales – Produit « Réduction des primes d'assurance-maladie » <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Le solde du produit « Réduction des primes d'assurance-maladie » doit être augmenté chaque année dans les mêmes proportions que la hausse moyenne des primes d'assurance-maladie dans le canton de Berne. Le Conseil-exécutif modifie à chaque fois l'ordonnance pour faire en sorte que ces fonds supplémentaires bénéficient à celles et ceux qui en ont le plus besoin.		-	Députée Ruch (minorité) Député Bichsel (majorité)
11. DIJ – Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte					
Minorité CFin	11.1	GP 6.7.12 APEA <u>Proposition budget 2024</u> Les charges de personnel doivent être augmentées de 625 000 francs pour permettre la création des 5 EPT absolument nécessaires pour faire face à la charge de travail croissante (+ 13 %) et éviter une surcharge du personnel en place.		-	Députée Ruch (minorité) Député Bichsel (majorité)

Minorité CFin	11.2	GP 6.7.12. APEA <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Les charges de personnel doivent être augmentées durant les exercices du PIMF comme demandé dans le rapport externe relatif à la situation des ressources des APEA afin de tenir compte de la forte croissance de la charge de travail et pour éviter une surcharge du personnel en place.		-	Députée Ruch (minorité) Député Bichsel (majorité)
12. DSE – nouveaux postes Exécution judiciaire					
Minorité CFin	12.1	GP 7.7.4 Exécution judiciaire <u>Proposition budget 2024</u> Le solde est réduit de 250 000 francs en renonçant à la création de deux postes (2 EPT).	+		Député Bichsel (majorité) Députée Rüfenacht
Minorité CFin	12.2	GP 7.7.4 Exécution judiciaire <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Le solde est réduit de 250 000 francs en renonçant à la création de deux postes (2 EPT).	+		Député Bichsel (majorité) Députée Rüfenacht (minorité)
Députée Berger-Sturm (PS-JS)	12.3	GP 7.7.4 Exécution judiciaire <u>Proposition budget 2024</u> Dans le domaine de l'exécution judiciaire, il faut allouer suffisamment de ressources afin de garantir en permanence une planification de projet et un contrôle des coûts ciblés, conformément au plan directeur, par un accompagnement compétent des maîtres d'ouvrage pour la construction de la nouvelle prison de Witzwil et pour la rénovation de Hindelbank, de St-Jean ainsi que des prisons régionales.	+		Député Bichsel

Députée Berger- Sturm (PS- JS)	12.4	GP 7.7.4 Exécution judiciaire <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Dans le domaine de l'exécution judiciaire, il faut allouer suffisamment de ressources afin de garantir en permanence une planification de projet et un contrôle des coûts ciblés, conformément au plan directeur, par un accompagnement compétent des maîtres d'ouvrage pour la construction de la nouvelle prison de Witzwil et pour la rénovation de Hindelbank, de St-Jean ainsi que des prisons régionales.	+		Député Bichsel
13. FIN – Impôts					
Minorité CFin	13.1	GP 8.7.4 Impôts et prestations de services <u>Proposition budget 2024</u> Il convient de renoncer à abaisser la quotité d'impôt des personnes morales de 2,0 dixièmes en 2024. Cela améliore le solde de 40 millions de francs.		-	Députée Rüfenacht (minorité) Député Bichsel
Minorité CFin	13.2	GP 8.7.4 Impôts et prestations de services <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Il convient de renoncer à abaisser la quotité d'impôt des personnes morales de 2,0 dixièmes sur la période 2025 à 2027. Cela améliore le solde de 40 millions de francs par an.		-	Députée Rüfenacht (minorité) Député Bichsel (Majorité)
PS et Vert- e-s (Riesen et Ruch)	13.3	PG 8.7.4 Impôts et prestations de services <u>Déclaration de planification AFP 2025–2027</u> Il convient de renoncer à abaisser la quotité d'impôt des personnes physiques de 0,5 dixième sur la période 2025 à 2027. Cela améliore le solde de 79 millions de francs par an.		-	Député Bichsel (Majorité) Députée Riesen (minorité)
14. INC – Services psychologiques pour enfants					

Minorité CFin (déposée par la CFor)	14.1	GP 9.7.2 École obligatoire et offres périscolaires <u>Déclaration de planification PIMF 2025-2027</u> Il faut prévoir des ressources supplémentaires en faveur des services psychologiques pour enfants et adolescents et optimiser les processus dans ce domaine afin de soulager lesdits services et de réduire les délais d'attente.		-	Députée Rüfenacht (minorité) Député Bichsel (majorité)
14a. INC – Enseignement supérieur					
PS-JS (Marti, Riesen, Blum)	14a.1	GP 9.7.4 Enseignement supérieur <u>Proposition budget 2024</u> Hausse des subventions cantonales aux trois hautes écoles bernoises, pour un montant total de 5,1 millions de francs, afin de couvrir une partie des déficits résultant de l'écart entre la croissance des subventions cantonales et les dépenses supplémentaires liées au renchérissement, en particulier la croissance prédéfinie de la masse salariale.		-	
15. JUS – nouveaux postes					
CJus	15.1	<u>Proposition budget 2024</u> Le solde du compte de résultats « Autorités judiciaires et Ministère public (JUS) » doit être réduit de 688 000 francs pour passer à -155 364 492 francs. La réduction doit s'opérer sur les charges de personnel supplémentaires demandées.	+		Député Schwarz
16. Planification alternative budget 2024					
PS-JS et VERT-E-S (Députée Riesen et députée Ruch)	16.a	<u>Déclaration de planification budget 2024 (contre-proposition à la mesure 1)</u> Au lieu de la baisse de la quotité servant au calcul des impôts des personnes physiques, la baisse des revenus estimée à 79 millions de francs est remboursée aux contribuables par le biais de l'octroi à chaque personne physique contribuable d'un avoir d'impôt d'environ 100 francs (79 millions de francs divisés par le nombre de contribuables).		-	

PS-JS et VERT-E-S (Députée Riesen et députée Ruch)	16.b	Proposition budget 2024 Suppression de la mesure 1 (baisse de 0,5 dixième de la quotité servant au calcul des impôts des personnes physiques). Cela améliore le solde de 79 millions de francs par an.		-	
CFin	16.1	Proposition budget 2024 Biffer la mesure 2 (hausse des subventions cantonales aux trois hautes écoles bernoises, pour un montant de 5,1 millions de francs)	+		Député Bichsel
CFin	16.2	Proposition budget 2024 Biffer la mesure 3 (augmentation des ressources affectées aux projets informatiques et de transformation numérique, pour un montant de 1,965 million de francs)	+		Député Bichsel
Minorité CFin	16.3	Proposition budget 2024 Proposition d'adaptation de la planification alternative par le rajout du point suivant : Mesure 4 (nouveau) : le Conseil-exécutif adapte le solde du produit « Réduction des primes d'assurance-maladie » de façon à permettre des dépenses supplémentaires de 44,5 millions de francs en 2024.		-	Députée Rüfenacht (minorité) Député Bichsel (majorité)
17. Vote final budget 2024					
CFin	17.1	Budget 2024 – Adoption avec les valeurs-repères suivantes : - Excédent de revenus dans le compte de résultats CHF 12,1 millions - Investissements nets (y c. financements spéciaux) CHF 534,2 millions - Solde de financement CHF-180,9 millions - Quotité d'impôt pour les personnes physiques 3,025 - Quotité d'impôt pour les personnes morales 2,620 - Cadre du nouvel endettement (limite de crédit) CHF 982,0 millions - Report du compte de résultats de l'Office des ponts et chaussées de la DTT au Fonds des rives des lacs et des rivières en vertu de l'article 7 de la loi sur les rives des lacs et des rivières CHF 1,0 million	+		Député Bichsel
18. Plan intégré mission-financement					

CFin	18.1	Plan intégré mission-financement – Approbation	+		Député Bichsel
------	------	--	---	--	-------------------